Maier obtient la certification UNE166002

03/04/2009

L´audit, confié à AENOR et réalisé en deux étapes, a débouché sur un brillant résultat, aussi bien grâce à l´absence de non conformité qu´en raison des points forts détectés dans notre système, tels que, notamment, le système de gestion projets, la veille technologique, la prospection des marchés, la propriété intellectuelle, le financement de l´innovation et les systèmes de créativité. Maier est ainsi le premier département de R+D industriel à bénéficier de la reconnaissance de cette toute nouvelle norme de portée nationale et, bientôt, européenne. Et derrière l´obtention de la norme, outre la reconnaissance qu´elle suppose pour le système de gestion de l´innovation Maier, pleinement développé et consolidé, se trouve l´apogée du bouclage du 1er Plan Technologique Maier, qui représente une importante base pour les futurs plans technologiques qui viendront et la responsabilité d´une amélioration continue.